

Conseil municipal du 18 février 2021  
Compte-rendu de séance

Le 18 février 2021 à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué le 11 février 2021, s'est réuni au lieu habituel, sous la présidence d'Emily UNIA, Maire.

**Présents :**

Emily UNIA - Catherine POMMET - Gilles FONTAINE - Géraldine MALTERRE - Philippe VILARD - Christian BROUILLARD - Chantal CHATAGNIER - Frédéric DELALANDE - Arlette DENIS - Stéphanie DEY - Amélie FEVRE - Christian PERDRIX - Christelle VAUCHER.

**Absents :**

Jean-Paul DE SOUSA - Alain MICHEL.

**Nombre de conseillers :**

- en exercice : 15
- présents : 13
- absents : 2
- procurations : 0

**Date d'affichage :** 24/02/2021

**Secrétaire de séance désigné par le conseil :** Amélie FEVRE.

**Approbation du compte-rendu du 21 janvier 2021 :**

Le compte-rendu du 21 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité.

**Urbanisme :**

Déclarations préalables :

- Lotissement Le village : modification d'un portail et d'une clôture.
- Terres de l'Alouette : installation de panneaux photovoltaïques.
- Lotissement Le village : pose d'une pergola.

Permis de construire :

- Creux Gonin Ternant : construction d'une maison individuelle.

Certificat d'urbanisme :

- Mairie Prairie : maison.

**Bâtiments communaux :**

La toiture de la chaufferie a été refaite.

Un défibrillateur a été installé à l'entrée de la salle multifonction.

Le contrôle des installations gaz et électricité de tous les bâtiments communaux a été réalisé par l'APAVE.

**Voirie :**

Le Département alloue une subvention de 4 205 € pour la réfection du pont de pierre du moulin sur la Reyssouze.

Une réflexion est menée, en lien avec la commune de Pont de Vaux et le Département, pour la matérialisation de passages piétons au rond-point de la zone commerciale.

**Finances :**

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, autorise madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, avant le vote du budget primitif communal 2021, dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget primitif 2020.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, autorise madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, avant le vote du budget primitif assainissement 2021, dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget primitif 2020.

**Devis :** Madame le Maire présente des devis :

- Création d'une dalle béton dans le local technique et le garage de l'école pour 720 € TTC par l'EARL le Trousseau.

Ce devis est validé.

**Cimetière :**

Une erreur a été commise sur la délibération du 19/11/2020 qui a fixé les tarifs pour 2021. Le prix d'un caverne a été noté à 632 € au lieu de 328 €. Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour fixer le tarif d'un caverne à 328 € à compter du 19 février 2021.

Une famille ayant déjà acquis un caverne pour 632 € et ce tarif n'étant pas rétroactif, le conseil délibère pour accorder une remise de facturation de 304 €.

**Communication :**

Stagiaire : La commune accueille Paul Mandelblat, en première année d'audio-visuel et de multimédias, pour un stage du 15 février au 5 mars. Son travail portera sur la création d'un logo pour la commune.

Site internet : la commission communication s'est réunie le 11 février afin d'élaborer l'architecture et le contenu du nouveau site.

**Communauté de Communes Bresse et Saône :**

- Un compte rendu du conseil communautaire du 25 janvier est fait.

**Compte rendu de différentes réunions :**

- Compte rendu de réunion du 27 janvier du SIEA par Philippe Vilard.
- Compte rendu de l'AG du fleurissement du 28 janvier actant la dissolution de l'association.
- Un point est fait sur la réunion publique du 27 janvier sur le pont de Fleurville.
- Christian Perdrix fait un compte rendu du comité consultatif du 28 janvier du CPINI et de l'AG de l'amicale des pompiers du 31 janvier. 5 nouveaux pompiers viennent compléter les effectifs actuels.
- Le CCAS s'est réuni le 11 février, les permanences du 1<sup>er</sup> samedi du mois de 11h à 12h ont accueilli du public.

Clôture de la séance à 20h00.

